



Les aides financières pour le logement

De nombreuses aides au logement existent. Retrouvez les informations pratiques sur les APL, le FSL et la garantie aux impayés.

AIDE AU LOGEMENT (AL) OU AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)

L'APL est une aide financière destinée à réduire le montant du loyer. Pour les locataires d'un logement situé dans le parc social, elle est versée directement au bailleur. Elle est calculée selon le prix du loyer, la situation familiale : célibataire, marié, avec ou sans personne à charge et la situation financière.

> [Faire une estimation sur le site de la Caf](#)

FSL

Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement (factures, loyers...). Il existe un FSL par département.

Le FSL accorde 2 formes d'aide :

- ▶ une subvention
- ▶ ou un prêt (à rembourser).

Ces aides doivent notamment servir à payer les dépenses liées :

- ▶ à l'entrée dans le logement (dépôt de garantie, 1er loyer, frais d'agence, frais de

... et dans le logement (dépot de garantie, nettoyage, mise à l'agence, frais de déménagement, assurance du logement, achat du mobilier de 1re nécessité...),

- ▶ au maintien dans le logement (dettes de loyers et charges, factures d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone, frais d'huissier...).

> [Plus d'informations sur le FSL](#)

> Pour en faire la demande rendez-vous sur le site www.78-92.fr

GARANTIE AUX IMPAYÉS

La garantie Visale, remplace la garantie Loca-Pass depuis mai 2019, est un dispositif créé Action Logement (anciennement 1% logement) pour les salariés. Gratuite pour le propriétaire comme le locataire, elle assure le paiement du loyer et des charges locative au bailleur en cas d'impayés de loyer.

> Plus d'informations sur www.visale.fr

DANS LA RUBRIQUE : «HABITAT»

> AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

> COPROPRIÉTÉ

> LOGEMENT INTERMÉDIAIRE

> LOGEMENT SOCIAL

> LOGEMENT ÉTUDIANTS ET JEUNES ACTIFS

> LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

> PROPRIÉTAIRES : LOCATION DE VOTRE LOGEMENT

> MES DÉMARCHES

POUR ALLER PLUS LOIN

> DossierFacile, le dossier de location numérique de l'État

À TÉLÉCHARGER

 Rapport municipal sur la politique de l'habitat en 2023 (572.3 Kb.)

Les aides financières en 2024

Édition janvier 2024

[Cliquer pour agrandir](#)

VILLE DE
SCEAUX

A LA CROISÉE DES TALENTS

MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS